



# **EMPLACEMENTS MATÉRIEL**

## **Besoins minimaux**

Gymnastique aux agrès

Gymnastique artistique

Gymnastique rythmique

Gymnastique générale

Édition juillet 2019

**Juillet 2019**

Le présent document sert de guide pour les sociétés et les communes lors de constructions ou de rénovations de salles de gymnastique.

Il a un caractère informatif et est destiné à orienter les autorités et les constructeurs vers des solutions adaptées aux exigences de la pratique des sports de l'ACVG (Gymnastique aux agrès - Gymnastique artistique - Gymnastique rythmique - Gymnastique générale).

Les recommandations émises par l'ACVG correspondent à une situation donnée des pratiques dans les sociétés de gymnastique. Elles donnent des renseignements qualitatifs et quantitatifs dans les domaines suivants :

- Les équipements nécessaires à la pratique de la gymnastique individuelle et en société
- Les emplacements des points d'ancrage dans le sol de la salle de gymnastique

Le comité cantonal se tient à disposition en cas de besoin. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour recevoir l'appui d'un membre du comité cantonal lors de projets de constructions ou de relation avec une commune.

ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DE GYMNASTIQUE  
Ch. de Maillefer 35  
CH - 1052 Le Mont s/Lausanne  
Tél. +41 21 648 62 72

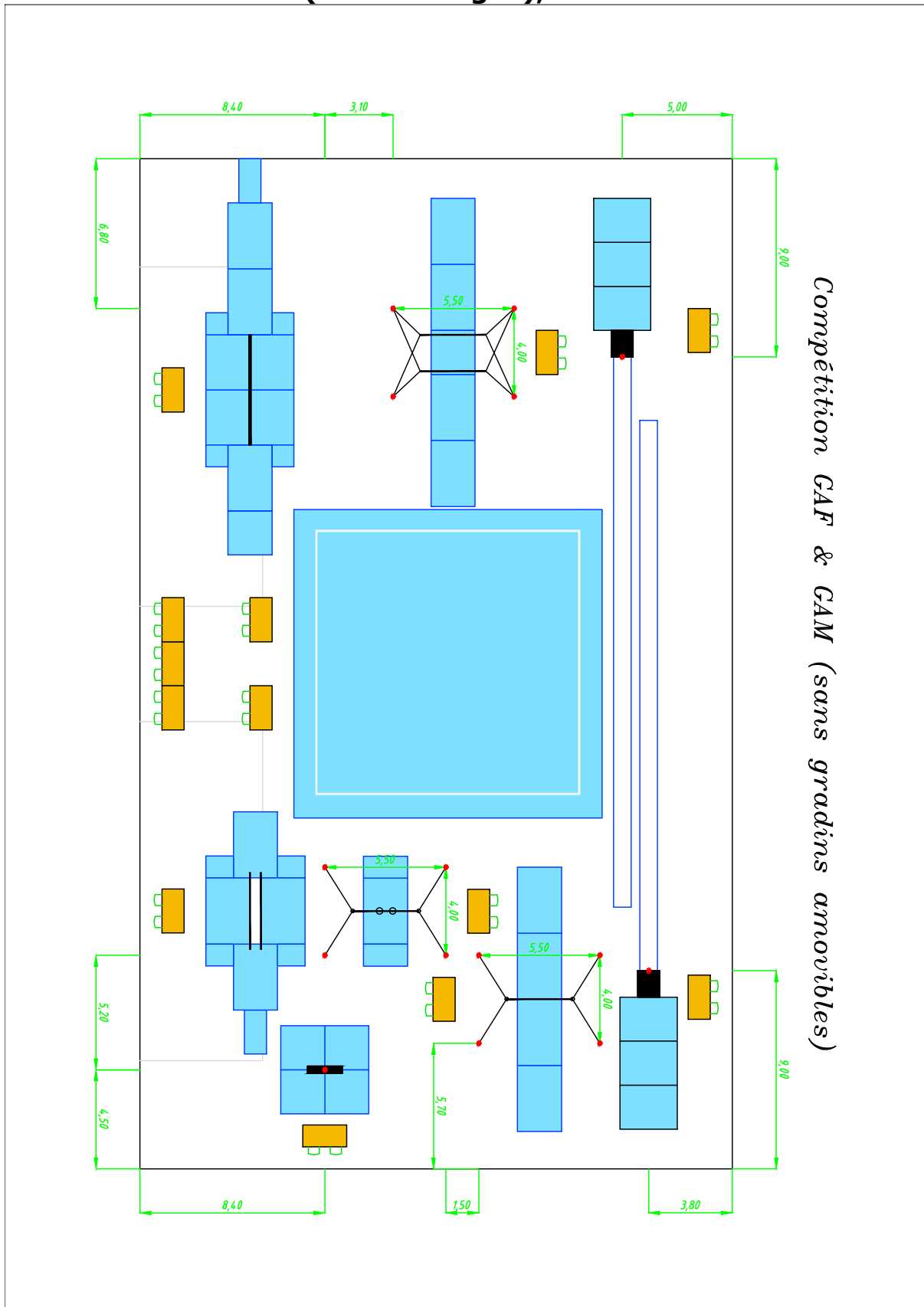
E-mail : [secretariat@acvg.ch](mailto:secretariat@acvg.ch)  
URL : <http://www.acvg.ch>

Nous sommes à votre disposition !

## Table des matières

<b>1. Plan des douilles (Points rouges), VD6 .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Généralités .....</b>	<b>4</b>
<b>2.1. Portique d'anneaux balançants au plafond.....</b>	<b>4</b>
<b>2.2. Choisir les bons « Agrès » .....</b>	<b>4</b>
<b>2.3. Quantité de matériel .....</b>	<b>4</b>
2.3.1. Pour les VD 1-2-3.....	5
2.3.2. Pour les VD 4-5-6.....	5
2.3.3. Matériel spécifique.....	6

# 1. Plan des douilles (Points rouges), VD6



## 2. Généralités

Les douille pour les barres fixes scolaires, devraient être placés à au minimum 5 m du fond de la salle. Dans l'idéal au milieu d'une des deux salles et au fond de l'autre.

Dans la salle centrale, des points d'ancrage pour une barre fixe olympique doivent aussi être installés dans la partie arrière de la salle (ne figure pas sur le plan précédent).

### 2.1. Portique d'anneaux balançants au plafond

Le portique d'anneaux balançants est systématiquement placé au centre d'un module dans la largeur. 6 paires sont installées. Les cordes sont de type « Hercules » (Alder Eisenhut), dures et renforcées. Les systèmes à lanières sont à éviter. Leur utilisation pour des compétitions n'est pas possible. Un dégagement de 9m de part et d'autre de l'axe de balancement est nécessaire. La longueur des cordes depuis le point de balancement n'excède pas 5.95m

### 2.2. Choisir les bons « Agrès »

Lors de l'achat du matériel il convient de sélectionner parmi le grand choix de matériel à disposition les bons agrès, qui auront la plus longue durée de vie et qui soient utilisables par les écoles et par les clubs. A ce titre, l'ACVG propose l'achat des types d'agrès suivants :

Matériel	Type
Tremplins	De marque Reuther, type « Budapest »
Minitrampolines	De marque Eurotramp, type Open-end
Barres fixes	Barres fixes avec double crochet de fixation pour une sécurité maximale
Anneaux balançants	Cordes de type « Hercules ». Ne pas installer des anneaux avec des lanières.

### 2.3. Quantité de matériel

Lors de la construction d'une nouvelle salle de gym, les prescriptions du SEPS concernant le matériel sont mises à disposition des communes. Si dans l'ensemble elles conviennent parfaitement à la pratique scolaire, il apparaît que pour les clubs, l'organisation de manifestations ou encore pour permettre une sécurité optimale des pratiquants certains types de matériel ne sont pas disponibles en suffisance. Dans le tableau ci-dessous, l'ACVG propose aux communes d'adapter les chiffres proposés par le SEPS.

2.3.1. Pour les VD 1-2-3

Engins mobiles	VD1	ACVG	VD2-VD3	ACVG
Barres parallèles scolaires, avec plancher et roulettes	3	3	3	3
Moutons 70 cm	2	2	2	2
Caissons de saut, sur roulettes grands (150 x 110) :	2	2	4	4
Caissons de saut, sur roulettes petits (70 x 110) :	2	2	2	2
Tapis de gymnastique, avec poignées trad. (160 x 110 x 7) :	10	12	12	16
Chariot de transport pour tapis de gymnastique	2	2	2	2
Tapis de gymnastique, 16 cm (200 x 160 x 16) :	4	4	4	4
Chariot de transport, Tapis de gymnastique, 16 cm (200 x 160 x 16) :	1	1	1	1
Tapis de chute / saut (300 x 180 x 40) :	2	2	2	2
Chariot de transport, Tapis de chute / saut (300 x 180 x 40) :	1	1	1	1
Tremplins Reuther :	4	4	4	4
Mini-trampolines <i>open-end</i> :	2	2	2	2
Récepteur à magnésie :	1	1	1	1

Engins fixes	VD1	ACVG	VD2-VD3	ACVG
Anneaux balançants, paire :	5	6	6	6
Barres fixes (recks) :	5	6	6	6
Crochets				
1) au plafond, pour anneaux olympiques, paire :	2	2	2	2
Crochets				
2) au sol, pour arrimage agrès indépendants :	4	4	4	4

2.3.2. Pour les VD 4-5-6

Engins mobiles	VD4-VD5	ACVG	VD6	ACVG
Barres parallèles scolaires, avec plancher et roulettes	6	6	6	6
Moutons 70 cm	3	3	3	3
Caissons de saut, sur roulettes grands (150 x 110) :	6	6	8	8
Caissons de saut, sur roulettes petits (70 x 110) :	4	4	4	4
Tapis de gymnastique, avec poignées trad. (160 x 110 x 7) :	24	36	30	48
Chariot de transport pour tapis de gymnastique	3	3	3	3
Tapis de gymnastique, 16 cm (200 x 160 x 16) :	4	8	8	8
Chariot de transport, Tapis de gymnastique, 16 cm (200 x 160 x 16) :	1	2	2	2
Tapis de chute / saut (300 x 180 x 40) :	4	4	4	6
Chariot de transport, Tapis de chute / saut (300 x 180 x 40) :	2	2	2	3
Tremplins Reuther :	8	8	8	8
Mini-trampolines <i>open-end</i> :	4	4	4	6
Récepteur à magnésie :	2	2	3	3

Engins fixes	VD4-VD5	ACVG	VD6	ACVG
Anneaux balançants, paire :	6/6	6/6	6/-/6	6/-/6
Barres fixes (recks) :	6/6	6/6	6/(6)/6	6/(6)/6
Crochets	2/(2)	2/(2)	2/(2)/2	2/(2)/2
1) au plafond, pour anneaux olympiques, paire :				
Crochets	4/(4)	4/4	4/(4)/4	10/4/6
2) au sol, pour arrimage agrès indépendants :				

### 2.3.3. Matériel spécifique

Les clubs de gymnastiques ont des besoins spécifiques pour pratiquer leur sport. Il est intéressant pour les communes de pouvoir faire bénéficier les clubs de ce matériel dans l'intérêt de pouvoir promouvoir les sociétés du lieu. L'ACVG recommande aux communes de mettre à disposition le matériel suivant, ne figurant pas dans la liste du SEPS :

#### **Pour les VD 2-3**

---

1 barre fixe olympique « universal »

1 Flexiroll 18x2m

1 barre parallèle olympique

---

#### **Pour les VD 4-5-6**

---

1 barre fixe olympique « universal »

1 Flexiroll 18x2m

4 barres parallèles olympiques

---